



COMMUNE DE FOUNEX
Municipalité

Préavis N° 26/2016-2021

**DEMANDE DE CREDIT
D'UN MONTANT DE CHF 117'500.00
EN VUE DE FINANCER L'ETUDE MOBILITE
Commune de Founex / Ecole Internationale**

Responsabilité du dossier :

Travaux publics & administration générale

M. Jean-Pierre Debluë - municipal

M. François Debluë - syndic

TABLE DES MATIERES

1. Préambule	3
2. Historique	3
3. Description de l'étude	4
4. Description des prestations	7
5. Calendrier	9
6. Coûts de l'étude	10
7. Conclusions	11

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

En bref rappel du contexte actuel, les accès transports individuels mobilisés (TIM) et transports collectifs (TC) autour de l'Ecole internationale de Genève (ci-après EIG) sont actuellement très problématiques, tant pour les riverains, les parents d'élèves que pour les personnes utilisant l'axe principal qu'est la route de Divonne. De plus, les axes « mobilité douce » (MD) sont très peu développés dans ce secteur, n'incitant pas les écoliers à se rendre à pied ou à vélo à l'école ou même les enfants du village à aller à pied au Centre sportif. Il revient à la commune de mener des réflexions à ce sujet afin d'améliorer la situation.

L'EIG est en cours de révision de son PPA « Creux du Loup » pour réaliser un centre de sport, des salles polyvalentes, une garderie et des bureaux pour l'administration. Aucune salle de classe supplémentaire n'est planifiée. Ces constructions supplémentaires n'engendreront pas de besoin en stationnement supplémentaire selon une étude réalisée par le bureau Transitec. Ce projet est donc l'opportunité pour la Commune de Founex de mener les réflexions liées aux mobilités générales dans le secteur de l'EIG et de Châtaigneriaz en parallèle, afin profiter de des réflexions engagées par l'EIG.

Le but de l'étude de mobilité, objet de ce préavis, est de limiter les problèmes liés aux transports individuels dans le secteur de l'EIG et de favoriser les mobilités douces en général, dans cette partie de la Commune.

De plus, les résultats de cette étude seront réutilisables dans un second temps, pour le volet « mobilité » du plan directeur communal (ci-après PDcom).

2. HISTORIQUE

Une première séance entre la commune, l'EIG et leurs mandataires a eu lieu le 2 décembre 2016 afin de discuter de la possible réouverture du chemin de la Ferme au centre du complexe scolaire de l'EIG. Lors de cette séance, il a été décidé qu'avant toute réouverture du chemin de la Ferme, une étude sur les impacts de cette décision sur le réseau communal devait être effectuée.

Pour ce faire, des tests des différentes alternatives et principes de circulations et leur impact sur le réseau communal ont été réalisés.

3. DESCRIPTION DE L'ETUDE

L'étude proposée dans le préavis s'échelonne en **2 phases** :

Phase 1

Une première séance, entre la Commune et l'EIG, a eu lieu en décembre 2016. Durant cette dernière, un mandat a été transmis aux bureaux Transitec, Bovard & Nickl et Urbaplan pour procéder à une étude de variantes d'organisation des mobilités autour de l'EIG et de leurs impacts respectifs sur le réseau communal. Le travail a été mené sous la forme d'ateliers réunissant les mandataires de l'EIG et de la Commune avec le bureau Urbaplan en coordinateur. 3 ateliers de travail ont été réalisés ainsi que 2 séances avec les mandants dont une séance de restitution et de discussion des variantes proposées qui a eu lieu le 1^{er} mars 2017.

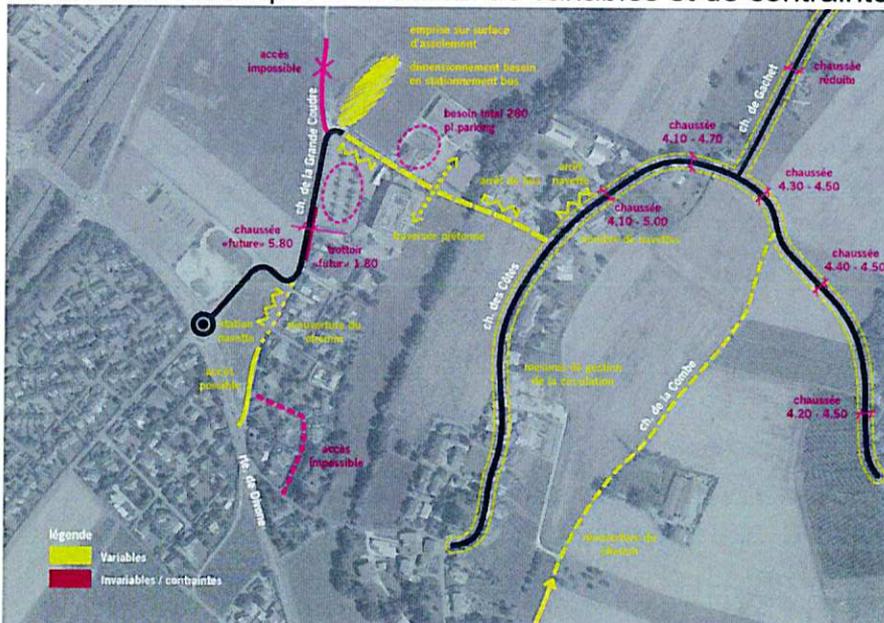
Cette première phase a permis de tester toutes les variantes possibles concernant l'accès à l'EIG, ainsi que leurs répercussions tant sur le réseau communal que sur le fonctionnement de l'EIG. 7 variantes très différentes ont été présentées à l'EIG ainsi qu'aux représentants de la commune le 1^{er} mars lors de la séance de restitution.

L'étude doit répondre à **5 objectifs** principaux :

- Assurer une bonne accessibilité à l'école par tous les modes (favoriser les modes doux et principalement les transports scolaires pour minimiser le trafic TIM)
- Eviter les nuisances du trafic aux abords de l'école et sur le réseau communal (stationnement sauvage)
- Préserver le bon fonctionnement du réseau cantonal et de la Jonction de Coppet
- Etudier la possibilité de réouverture du chemin de la Ferme et ses conséquences
- Assurer la sécurité des déplacements des piétons et des 2 roues sur le site et pour y accéder

Le trafic journalier (transports motorisés), y compris des relevés aux heures de pointes, ainsi que la définition des éléments nommés « variables et invariables » ont servi de base à l'étude.

Ci-dessous l'exemple du schéma de variables et de contraintes :



Des pistes sur la manière de réduire le nombre de TIM (transports individuels motorisés) de l'école ont été esquissées. Pour ce faire, des réflexions sur le renforcement des navettes (pour écoliers) et l'utilisation des transports collectifs ont été menées. De plus, l'étude d'un plan mobilité permettant de réduire le nombre de véhicules des employés de l'école est actuellement en cours d'élaboration par l'EIG.

Le résultat a été formulé sous la forme de 7 variantes, comprenant les avantages et inconvénients de chacune d'entre elles. 2 variantes ont d'ores et déjà été retenues par le groupe de travail. Elles sont décrites sommairement ci-dessous :

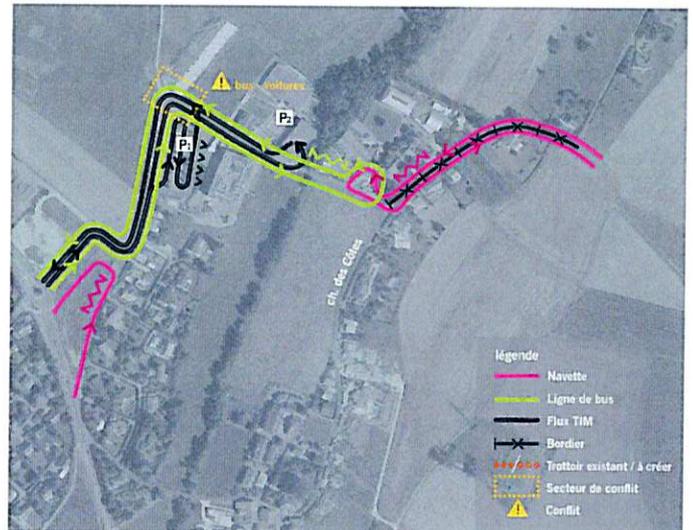
Scénario N° 5 « Flux depuis rte de Divonne (actuel) »

Avantages

- Dépose des élèves sur le site
- Nuisance diminuée pour le hameau
- Accès sécurisé possible jusqu'au site
- Pas d'emprise sur les surfaces d'assolement obligatoire

Inconvénients :

- Fermeture du Ch. de la Ferme
- Dysfonctionnement sur la jonction (comme aujourd'hui, navettes en moins)
- Difficulté d'accès au P2



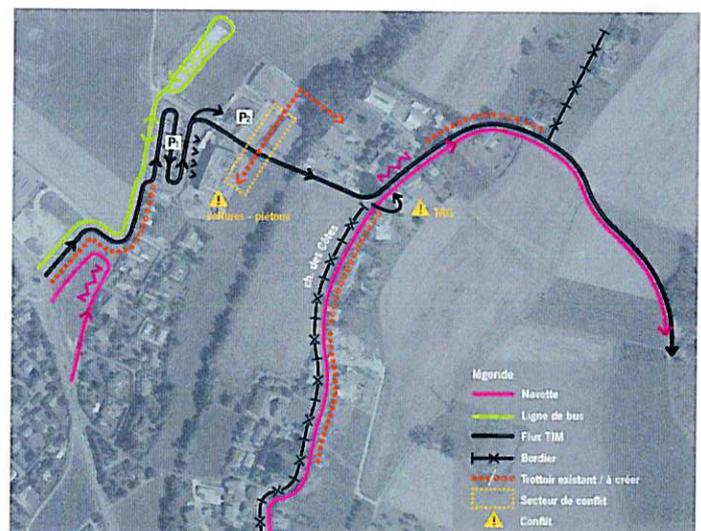
Scénario N° 7

Avantages

- Accès TIM fluide mais parcours rallongé
- Ouverture du Ch. de la Ferme
- Dépose des élèves sur le site
- Perturbation moindre sur la Jonction

Inconvénients :

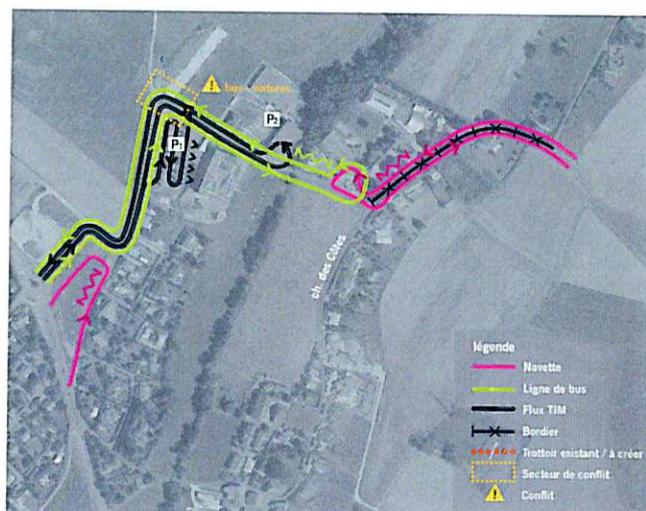
- Report du trafic sur les routes secondaires
- Restriction de circulation, bords autorisés sur le Ch. de Gachet et sur le Ch. des Côtes



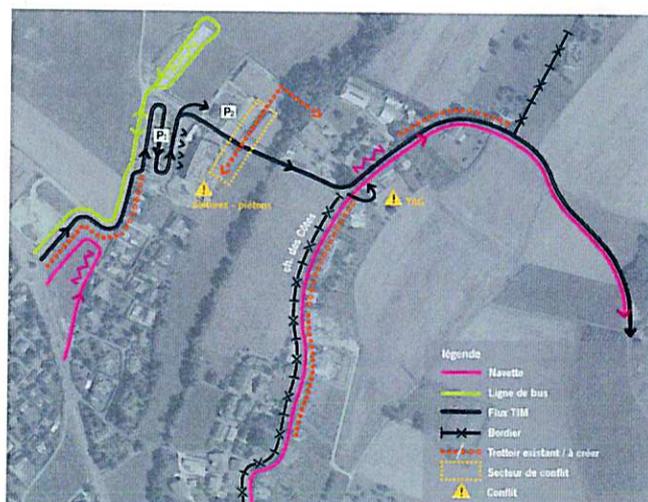
Phase 2

Suite à la séance de restitution du 1^{er} mars 2017, il a été convenu que les 3 bureaux mandataires transmettraient une offre commune pour la suite de l'étude. Cette offre devrait comprendre les prestations des 3 bureaux pour les 2 phases (y compris la phase 1 déjà réalisée) et comporter une répartition des honoraires entre l'EIG et la commune de Founex.

- **Le scénario N° 5 correspond :**
au schéma de circulation actuel ;
le but étant de tester la situation actuelle avec des améliorations possibles, notamment au niveau des mesures à prendre.



- **Le scénario N° 7 correspond :**
à un schéma de principe de séparation des flux, notamment en proposant des mesures de restriction d'utilisation de certaines chaussées avec des régimes de sens unique ou de bordiers autorisés.



4. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Données de base

Les projets en cours sur la Commune seront pris en compte dans les réflexions.

Des comptages seront réalisés afin d'affiner les résultats. Ils se feront en décembre 2017 ou janvier 2018 lorsque les travaux de réaménagement de la Route de Châtaigneriaz seront terminés. Ils font l'objet d'une offre réalisée par le bureau Transitec.

Phase 1 : Prestations réalisées

La proposition de répartition des honoraires des 3 bureaux est la suivante, à charge de :

- l'EIG : les honoraires du bureau Transitec,
- la Commune de Founex : les honoraires du bureau Bovard & Nickl, et du bureau Urbaplan (coordinateur de l'étude).

Les prestations générales suivantes ont déjà été réalisées mais font partie de la demande de préavis, à la charge de la Commune :

- 2 séances avec des représentants de la Commune de Founex et de l'EIG,
- 3 ateliers du groupe de travail comprenant la réalisation d'un document de synthèse.

Phase 2 : Etude générale

L'étude des 2 variantes devra se faire à une échelle plus large que le périmètre de l'EIG, étudiant les impacts des décisions prises pour l'EIG sur le réseau communal.

Pour ce faire, des mesures générales sont à prévoir pour les 2 variantes étudiées :

Mesures générales pour les 2 variantes	QUI
Projet de la Jonction autoroutière à obtenir	B&N
Relevé des limites du domaine public et des bords de chaussée du Ch. des Côtes et du Ch. Oche Combe	B&N
Identification des gabarits routiers à disposition	B&N
Analyse de l'interaction des mesures proposées du plan de circulation et mobilité de la Commune	B&N
Etude de la possibilité de fluidifier la circulation sur la Route de Divonne	Transitec*
Comptages au niveau du réseau communal (après les travaux)	Transitec
Impact des mesures prises sur le réseau communal (sur base des comptages)	Transitec*
Favorisation des modes doux jusqu'à l'EIG (réalisation d'un concept général)	tous*
Vérification de l'impact des propositions (trottoirs, pistes cyclables, ...) sur les gabarits routiers existants	B&N
Assurer la sécurité des piétons sur le site (traversée du Ch. de la Ferme)	tous*
Vérification pour les navettes :	Transitec*
- de la possibilité d'utiliser les parkings proposés dans la phase 1	
- de l'absence de conflit entre l'utilisation actuelle et proposée des parkings de ramassage externes au site	
- de la complémentarité avec les bus TPN	
Vérification pour les cars :	Transitec*+
- de la géométrie des girations nécessaires	B&N
- de l'emprise des stationnements sur le site	
Etude de variantes pour tester l'efficacité du parking P1 (la dépose-minute)	Transitec*

*: Prestations de Transitec dont les honoraires sont pris en charge par l'EIG

Parallèlement aux mesures générales définies plus haut, le bureau Transitec travaille actuellement à l'élaboration d'un plan de mobilité pour l'EIG. Les résultats de cette étude alimenteront les réflexions générales sur les navettes, les cars et la proportion de diminution de TIM prévue.

En plus des mesures générales décrites ci-dessus, des mesures définies à chaque variante seront établies :

Scénario N° 5

Les objectifs principaux étant d'améliorer :

- les transports collectifs par la réalisation d'une voie de bus et les transports individuels motorisés par une fluidification du trafic sur la Jonction,
- la fluidité des circulations TIM au sein de l'école,
- la sécurité des piétons sur le site et à une échelle plus large.

Mesures pour le scénario N° 5	QUI
Navettes à double sens sur le Ch. des Côtes et le Ch. Oche Combe → vérifier la possibilité de garantir un trottoir	B&N
Consultation de la DGMR/SDT pour la réalisation d'une voie de bus sur la zone agricole	tous*
Etude de la possibilité d'avoir une voie « bus » en site propre (Grande Coudre + Balessert). Emprise des SDA sur le ch. de la Grande Coudre + Ch. de la Ferme si arrêt de bus nécessaire le long du chemin	Transitec*+ B&N
Proposition des mesures à prendre pour réduire la dépose sauvage sur le Ch. des Côtes ou près du hameau	Transitec*+ B&N
Coordination générale (commune, EIG, mandataires, prise de PV, présentation de restitution)	Urbaplan

*: Prestations de Transitec dont les honoraires sont pris en charge par l'EIG

Scénario N° 7

Les objectifs principaux étant d'améliorer :

- les transports collectifs et les navettes permettant de réduire le nombre de TIM,
- les modes doux dans la commune,
- la sécurité des piétons sur le site, notamment la traversée du Ch. de la Ferme aux heures de pointe.
-

Mesures pour le scénario N° 7	QUI
Planification de trottoirs sur le ch. de la Grande Coudre et Ch. des Côtes (dimensionnement de chaussées)	B&N Urbaplan
Analyse de faisabilité sur le ch. Oche Combe	tous*
Dimensionnement de la gare routière selon 2 variantes	B&N
Relevé de l'abornement et de la chaussée sur ch. de Gachet / analyse des mesures à prendre	B&N
Consultation du DGMR/SDT concernant la réalisation d'un parking « cars » sur la zone agricole / compensation possible ?	B&N Urbaplan
Sécurisation d'une traversée piétonne sur le Ch. de la Ferme si réouverture du chemin à toute la population	tous*
Etude de l'impact des routes « bordiers » sur le réseau communal	Transitec*+ B&N
Etude de la mise à sens unique des accès à l'EIG ou « bordiers » autorisés et étude de l'impact	Transitec*+ B&N
Coordination générale (commune, EIG, mandataires, prise de PV, présentation de restitution)	Urbaplan

*: Prestations de Transitec dont les honoraires sont pris en charge par l'EIG

Synthèse

Les 2 encadrés ci-dessous résument les séances comprises dans la présente offre ainsi que les documents qui seront transmis à l'EIG et à la Commune de Founex à l'issue de l'étude.

Séances de travail

>4 séances du groupe de travail

Séance de consultation

>1 séance de consultation DGMR / SDT

Séance de restitution

>1 séance de présentation de l'offre (19 mai 2017) aux représentants de la commune de Founex et de l'EIG + projet de préavis communal

>1 séance de restitution aux représentants de la commune de Founex et de l'EIG (octobre 2017)

>1 séance de restitution aux représentants de la commune de Founex et de l'EIG (en option, si nécessaire suite aux comptages) + finalisation du dossier intégrant les comptages

>Réserve pour 2 séances de consultation

Documents rendus

>1 présentation PPT des conclusions de l'étude (pouvant être imprimé et faisant office de rapport)

>1 note de synthèse comprenant le PV de conclusion

>1 rendu des comptages

>1 préavis de demande de crédit au Conseil communal de Founex

5. CALENDRIER PHASE 2

Les travaux sur la Route de la Châtaigneriaz ne permettent pas de faire les comptages actuellement. Toutefois, afin de ne pas prendre trop de retard dans cette étude, le groupement propose de débiter les réflexions et les vérifications nécessaires à celle-ci. Les comptages seront effectués en fin d'étude afin d'évaluer les impacts et les mesures sur le trafic.

Le calendrier suivant est proposé :

Prestations	Délai/échéance
> préavis communal	septembre 2017
> étude des 2 variantes retenues	oct. – décembre 2017
> comptages	déc. 2017 ou janv. 2018
> finalisation des réflexions et restitution finale	mars 2018

6. COÛTS DE L'ETUDE

Les coûts relatifs à cette étude pour la commune de Founex se décomposent comme suit :

Description	Montant en CHF
Honoraires de la phase 1 : étude générale (prestations réalisées)	26'239.00
- Prestations Urbaplan SA	21'918.00
- Prestations Bovard & Nickl SA	4'321.00
Honoraires de la phase 2a : approfondissement de 2 variantes	48'509.00
- Prestations Urbaplan SA	30'000.00
- Prestations Bovard & Nickl SA	18'509.00
Honoraires de la phase 2b : comptages	15'000.00
Frais administratifs	1'500.00
Documentation, frais d'annonce et divers	
Divers et imprévus (env. 10 %)	10'000.00
Total HT	101'248.00
TVA 8.0 %	16'199.70
TOTAL TTC	117'447.70
TOTAL ARRONDI	117'500.00

A titre d'information, l'EIG mène dans le cadre de cette étude conjointe des réflexions pour un montant de plus de CHF 50'000.00 TTC, soit environ 50% des montants qui seront engagés par la Commune.

De plus, l'EIG mène en parallèle d'autres études de planification telles que la révision du PPA et du plan de mobilité (pour des montants totaux supérieurs à ceux engagés par la Commune pour cette étude) qui alimenteront les réflexions de la Commune.

7. CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

- Vu** le préavis municipal N° 26/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 117'500.00 TTC en vue de financer l'étude mobilité Commune de Founex / Ecole Internationale
- Ouï** le rapport de la Commission de mobilité
- Ouï** le rapport de la Commission des finances
- Attendu** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- D'approuver** le préavis municipal N° 26/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 100'600.00 TTC en vue de financer l'étude mobilité Commune de Founex / Ecole Internationale
- D'accorder** à la Municipalité un crédit de CHF 117'500.00 TTC
- D'autoriser** la Municipalité à financer ce montant par la trésorerie courante
- D'autoriser** la Municipalité à amortir cet investissement par un prélèvement sur le compte de réservé pour « Constructions futures + autres investissements » N° 9282.003.

Ainsi approuvé par la Municipalité le 12 juin 2017, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :

François Debluë

la secrétaire :

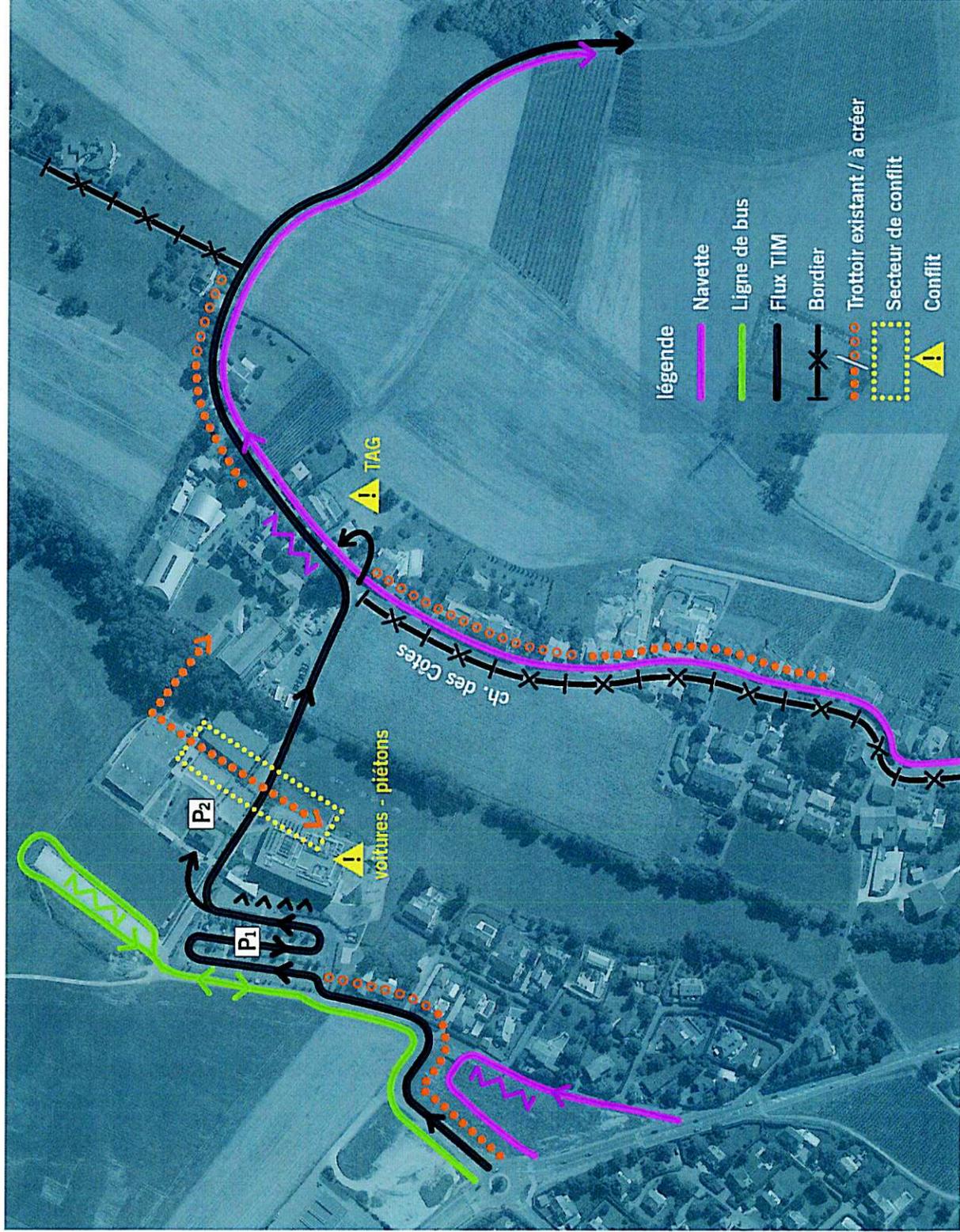
Claudine Luquiens

Le Municipal responsable :

Jean-Pierre Debluë



(Handwritten signatures in blue ink)

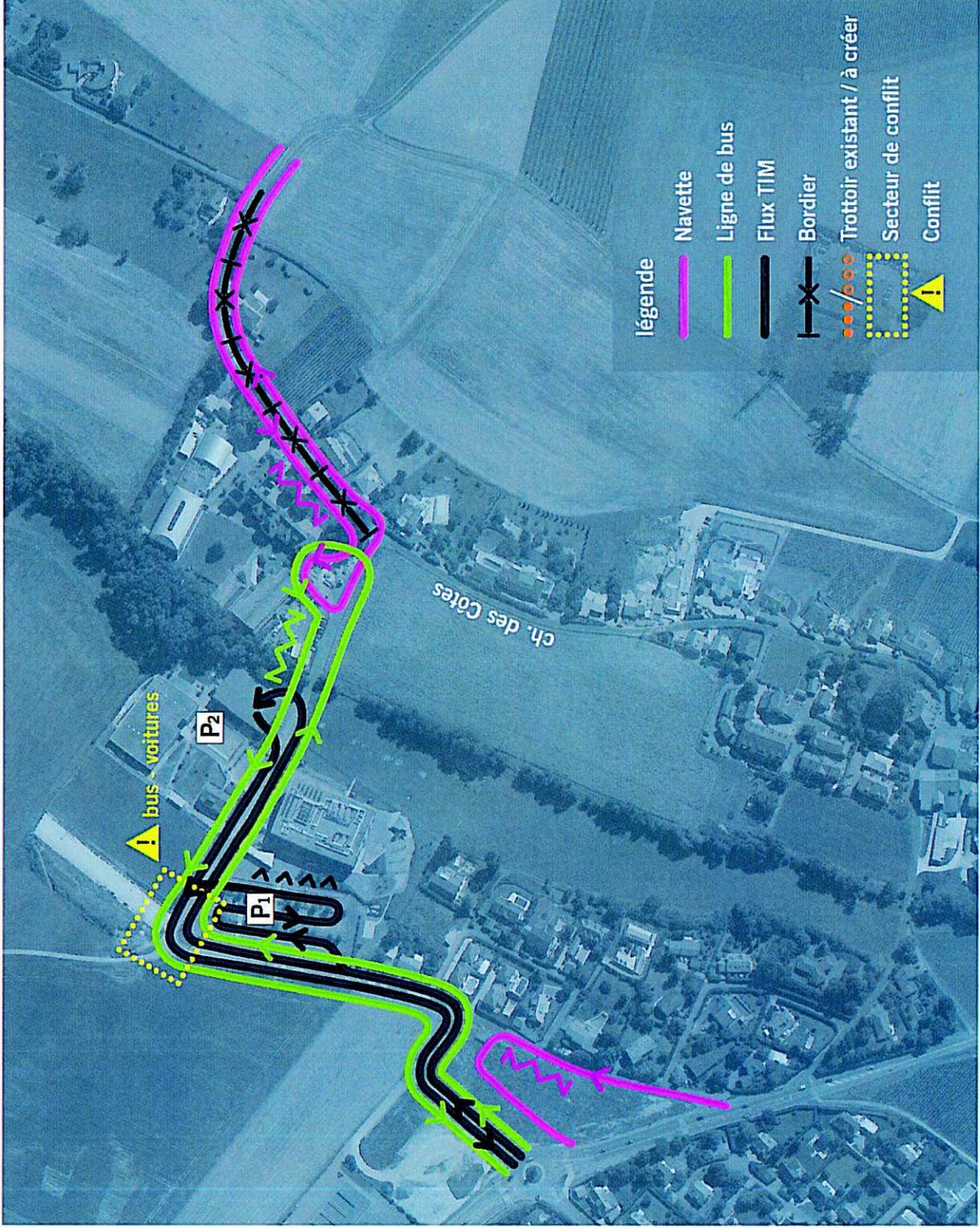


Avantages:

- Accès TIM fluide mais parcours rallongé
- Ouverture du ch. de la Ferme
- Dépose des élèves sur le site
- Perturbation moindre sur la Jonction

Inconvénients:

- Report du trafic sur les routes secondaires
- Restriction de circulation, bordiers autorisées sur le Ch. de Gachet et sur le ch. des Côtes



Avantages:

- Dépose des élèves sur le site
- Nuisance diminuée pour le hameau
- Accès sécurisé possible jusqu'au site
- Pas d'emprise sur les surface d'assolement obligatoire

Inconvénients:

- Fermeture du ch. de la Ferme
- Dysfonctionnement sur la jonction (comme aujourd'hui, navettes en moins)
- Difficulté d'accès au P2 (conflits entre les bus et la traversée des piétons)

Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal No 26/2016-2021 concernant la demande de crédit d'un montant de CHF 117'500.00 en vue de financer l'étude mobilité Commune de Founex / Ecole Internationale

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances a pris connaissance de ce dossier lors de la séance du 13 juin 2017 organisée par la Municipalité de Founex représentée par la Municipalité « in corpore », ainsi que Madame Claudine Luquiens, secrétaire municipale.

Le préavis susnommé nous a été présenté en détail par M. Jean-Pierre Debluë, municipal en charge de ce dossier.

Préambule :

Ce préavis concerne les accès transports individuel mobilisés (TIM) et transports collectifs (TC) autour de l'Ecole Internationale (EIG). Des études ont déjà été menées par le bureau Transitec mandaté par l'EIG en vue de la révision de son PPA « Creux du Loup ».

Le but de cette étude est de limiter les problèmes liés aux transports individuels et de favoriser les mobilités douces dans ce secteur.

Considération :

L'EIG a déjà pris à sa charge la première étude. Les résultats de ces études pourront être réutilisés dans un second temps pour le plan directeur communal.

D'une manière générale, les accès dans le secteur de l'EIG sont très problématiques, tant pour les usagers de l'EIG, habitants du quartier et autres usagers, un investissement pour des améliorations est donc à prévoir pour le futur.

Conclusions :

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

- D'approuver** Le préavis municipal N°26/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 117'500.- TTC en vue de financer l'étude de mobilité Commune de Founex / Ecole Internationale.
- D'accorder** à la Municipalité un crédit de CHF 117'500.- TTC
- D'autoriser** la Municipalité à financer ce montant par la trésorerie courante
- D'autoriser** La Municipalité à amortir cet investissement par un prélèvement sur le compte de réserve pour « Constructions futures + autres investissements N°9282.003.

Fait à Founex le 5 juillet 2017.

Les membres de la Commission des finances,

Laurent Kilchherr

Francois Girardin

Jean Righetti

Lucie Kunz-Harris

Excusés : Hervé Mange, Gerhard Putman-Cramer et Marc Barbé

Rapport de la Commission de mobilité concernant le préavis municipal N° 26/2016-2021, concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 117'500.00 en vue de financer l'étude mobilité Commune de Founex / Ecole Internationale.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission de la mobilité s'est réunie à la demande de la Municipalité le mardi 13 juin 2017 en présence de M. François Debluë, syndic, M. Jean-Pierre Debluë, municipal, M. Adrien Vallotton, chef de service, et de Mme Claudine Luquiens, secrétaire municipale. Le descriptif de la situation nous a été présenté par les représentants d'Urbaplan M. Laurent Ollivier et Mme Eva Imhof, le préavis par M. Jean-Pierre Debluë. Était également présente la Commission des finances.

Les membres de la Commission de la mobilité se sont réunis le même soir, après la séance de présentation, afin d'examiner en détail le préavis et prendre position.

Préambule

Le contexte actuel concernant les accès à l'Ecole internationale étant très problématiques, tant pour les parents d'élèves, pour les personnes utilisant l'axe principal qu'est la route de Divonne que pour les riverains. Les axes « mobilité douce » n'étant que très peu développés voir même inexistant dans ce secteur, la situation n'incite pas les écoliers à se rendre à pied ou à vélo à l'école.

L'Ecole internationale étant en cours de révision de son PPA « Creux du Loup » afin d'inclure la réalisation d'un centre de sport, de salles polyvalentes, d'une garderie et de bureaux d'administration. Aucune salle de classe supplémentaire n'est planifiée. C'est donc l'opportunité pour la Commune de Founex de mener une étude liée aux mobilités générales dans le secteur de l'Ecole internationale avec cette dernière.

De plus, les résultats de cette étude seront réutilisables dans le volet « mobilité » du plan directeur communal.

Description de l'étude

Un mandat a été transmis aux bureaux Transitec, Bovard & Nickl et Urbaplan pour procéder à une étude de variantes possibles autour de l'Ecole internationale et afin de mesurer leurs impacts sur le réseau communal.

L'étude doit répondre à 5 objectifs :

1. Assurer l'accessibilité à l'école par tous les modes.
2. Eviter les nuisances du trafic aux abords de l'école et sur le réseau communal (stationnement sauvage).
3. Préserver le bon fonctionnement du réseau cantonal.
4. Etudier la réouverture du chemin de la Ferme et ses conséquences.
5. Assurer la sécurité des piétons et des 2 roues sur le site.

Des relevés sur les transports motorisés aux heures de pointes, ont servi de base à l'étude. Résultat, 7 variantes comprenant les avantages et les inconvénients ont été formulées. Deux variantes la N°5 et la N° 7 ont été retenues par le groupe de travail (voir détails dans le préavis). Ces deux variantes vont être étudiées par la Municipalité et le choix se fera après l'étude. Les 3 bureaux mandataires doivent encore transmettre une offre commune pour la suite de l'étude.

Position de la Commission de mobilité

Après avoir pris connaissance des deux variantes d'un commun accord notre choix s'est porté sur la variante N° 5.

En attente des résultats finaux des études sur les variantes 5 et 7, nous nous permettons de faire des remarques et suggestions destinées à la Municipalité :

- ❖ Envisager la coordination des horaires de l'Ecole internationale avec les horaires des bus TPN.
- ❖ Encourager l'utilisation par les élèves de la navette de l'école internationale, coût de CHF 250. -- par année. Cette solution permettrait une diminution des véhicules privés aux abords de l'école.
- ❖ Préconiser des parkings payants.
- ❖ Afin d'encourager, faciliter et sécuriser la mobilité douce prévoir des trottoirs sur les chemins qui sont fréquemment utilisés par les automobilistes.
- ❖ Prôner le covoiturage.
- ❖ Prévoir des agents pour réguler la circulation aux heures de grande affluence.

Conclusion

La Commission de la mobilité approuve le projet tel que présenté par la Municipalité et vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'accepter le préavis municipal N° 26/2016-2021, concernant la demande de crédit d'un montant de CHF 117'500.00 en vue de financer l'étude de mobilité Commune de Founex / Ecole Internationale.

Ainsi fait à Founex, le 30 juin 2017

Pour la Commission de la mobilité :

Alexandra de la Tour d'Auvergne

Catherine Mikton

Mathieu Farine

Cédric Stern

Claudio Mendicino

Claude Briffod

Excusé : Emile Camilo